

UNION SPORTIVE DE COLOMIERS

MUSCU - HALTEROPHILIE - FORCE ADHÉSION SAISON 2023 / 2024

РНОТО

ETAT CIVIL	/!\ Merci d'écrire lisiblement et	en MAJUSCULES	} /!\	
NOM: _ _ _ _		_ _ _ _		
Prénom : _ _ _			_ _ _ .	
Date de naissance : _/	_/ Nationalité	:	_ _ _ _	_ _ _
Lieu de naissance :		<u> </u>	Dept	: _ _ _
Adresse : _ _ _			.	
C. P. :	Ville:		_	
Tel:	Mail :		_ _	
INSCRIPTION A LA FE	DERATION			
Licence: Loisir □ ou	n Compétition Haltérophilie □ co N°:			tique □
Certificat Médica	al, obligatoire pour les nouveaux adh tion : Musculation, Haltérophilie, Fo OU	nérents	oui 🗆	non□
Questionnaire de santé pour les certificats médicaux de - 3 ans			oui 🗆	non □
 Photo d'identité à envoyer par mail à : uscmuscuhaltero@orange.fr Règlement de votre cotisation à l'ordre : USC MUSCU 			oui □ oui □	non □ non □
 Règlement intérieur signé situé au dos 			oui □	non □
 Justificatif étudiant 				non □
• Justificatif de domicile - 3 mois pour les columérins / duos (original)			oui □	non □
• Pour les mineurs à partir de 10 ans autorisation parentale obligatoire oui □ non □				
RÈGLEMENT De Montant Cotisation :	ate de dépôt :	" avec :		
☐ Adhésion coupon A				
-	2 chèques) : À l'ordre : <i>USC MUS</i>	CU		
	g:	Montant:		
•):	Montant:		
_				•••
□ Coupons SPORT	ANCV (validité minimale 31/12/24)	Montant:	.€	
, -	rie Colomiers (non acceptés après le 30 montant du Ticket Sport - ce chèque ser	,	n de l'aide	Mairie)



Tournez: Règlement intérieur au dos

RÈGLEMENT INTÉRIEUR ADHÉRENT

RAPPEL: USC Muscu / Haltérophilie / Force est une association sportive, et non une salle privée, qui fonctionne avec des salariés et des BÉNÉVOLES.

Article 1 : L'accès à la salle

L'accès et l'entraînement ne sont autorisés qu'à partir du respect des conditions suivantes :

- ☐ Dossier d'inscription complet déposé le 1^{er} jour de votre entraînement
- ☐ Dépôt de vos affaires personnelles dans les casiers
- ⑤ Se conformer aux horaires d'ouverture et de fermeture, modifiables à tout moment
- ← Toute adhésion est définitive et non remboursable

Article 2: L'hygiène

- ← Tenue de sport correcte et décente obligatoire et chaussures de sport propres
- Serviette obligatoire, lors de l'utilisation des appareils, des tapis
- Ramasser sa bouteille d'eau avant de partir

Article 3 : Le matériel

- ← Respecter le matériel mis à disposition
- Ranger, décharger et désinfecter après utilisation (poids, barres, etc...)
- ₲ Signaler toute anomalie de fonctionnement à un animateur ou membre du bureau
- Respecter la sécurité : au niveau des bancs de développé couché, des plateaux d'haltérophilie (ne pas les traverser lors des entraînements)
- ← L'emprunt et la sortie de matériel à l'extérieur de la salle sont interdits.
- ← Interdiction d'apporter du matériel susceptible d'endommager les installations.

<u>Article 4</u>: Respect mutuel

- **♠** Respect de l'organisation mise en place, des animateurs sportifs, des autres adhérents. Tout comportement jugé inapproprié entraînera <u>l'exclusion sans remboursement de cotisation</u>.
- ← Un minimum de savoir vivre et de politesse
- ← Les comportements ne doivent pas être source de nuisance
- ← Pas de coaching dans la salle
- © Exclusion immédiate en cas de dopage ou prise de produits illicites ou revente de produits
- ← Permettre à tous l'accès aux appareils (ne pas bloquer un appareil, tourner sur les machines avec les autres adhérents...)
- ← Interdiction de pénétrer dans le bureau sans autorisation de l'animateur responsable ou d'un membre du bureau.

Article 5: Le droit à l'image

Limiter le champ de votre vidéo. Ne pas gêner les adhérents avec les trépieds

Le club peut utiliser votre image. Si vous ne le souhaitez pas merci de cocher la case suivante

☐ Je n'autorise pas le club à utiliser mon image

Règlement « Lu et approuvé » - Nom + Date + Signature de l'adhérent